

# Fiche de données de sécurité Selon le règlement (CE) 'No. 2020/878

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit 0148000005AD Date de Révision: 05/04/2024

Nom du produit: Pyrocrete 241 Remplace: 08/09/2023

Numéro de version: 6

**UFI Code:** P7E1-Y01J-Q00W-GEDP

Contenir la nanoforme:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou

du mélange et utilisations

déconseillées

Matière d'ignifugation. Conseillé contre: autres que recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Perlita y Vermiculita, S.L.U.

C/ Garraf s/n.Polígono Industrial Can Prunera

08759 Vallirana(Barcelona) España

Tel. +34 936834400 Fax. +34 936834401

info@perlitayvermiculita.com www.perlitayvermiculita.com

Fiche technique produite par: Auba, Benito - ehs@stoncor.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC +1 703 5273887 (En dehors des États-Unis)

France +33 (0)1 45 42 59 59 24 (24/7)

Luxembourg (+352) 8002 5500 or 070245245 (24/7)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage.

# Mentions de danger

Irritation cutanée, catégorie 2	H315
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	H317
Dégâts oculaires graves, catégorie 1	H318
Stot, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335

## 2.2 Éléments d'étiquetage

## Symbole (s) du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

## Nommé des produits chimiques sur l'étiquette

silicate de sodium, mica, ciment, portland

## Mentions de danger

Irritation cutanée, catégorie 2 Sensibilisation de la peau, catégorie 1 Dégâts oculaires graves, catégorie 1	H315 H317 H318	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.
Stot, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Phrases de précaution		
	P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
	P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un

médecin.

## 2.3 Autres dangers

Aucune information.

## Résultats des évaluations PBT et vPvB:

The product does not meet the criteria for PBT/VPvB in accordance with Annex XIII

## Propriétés perturbant le système endocrinien - Toxicité

Nom selon EEC No.-CAS

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien - Écotoxicité

Nom selon EEC No.-CAS

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1 Substances

non applicable

## 3.2 Mélanges

## **Substances Dangereuses**

Nom selon EEC Einec No.	<u>%</u>	<u>Classifications</u>		SCL Value:
NoCAS  N° enregistrement REACH				M-Factor:
ciment, portland 266-043-4	25 - <50	H315-317-318-335	SCL Value:	-
65997-15-1			ATE Value:	-
Aucune information.		Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3 RTI	M-Factor: (acute)	-
			M-Factor: (chronic)	-
mica 601-648-2	10 - <25	H319-335	SCL Value:	-
12001-26-2		Eye Irrit. 2, STOT SE 3 RTI	ATE Value:	-
			M-Factor: (acute)	-
			M-Factor: (chronic)	-

1	1	I	I	 
hydroxyde d`aluminium 244-492-7	10 - <25		SCL Value:	-
21645-51-2			ATE Value:	-
01-2119529246-39				
			M-Factor: (acute)	-
			M-Factor: (chronic)	-
Calcaire	2.5 - <10	H315-319	SCL Value:	-
215-279-6				
1317-65-3			ATE Value:	-
Aucune information.				
			M-Factor: (acute)	-
			M-Factor: (chronic)	-
Cellulose Fibers	2.5 - <10		SCL Value:	-
232-674-9				
9004-34-6			ATE Value:	-
-			M-Factor:	-
			(acute)	
			M-Factor: (chronic)	-
hydroxyethyl cellulose 618-387-5	1.0 - <2.5	H302-312-319-332	SCL Value:	-
9004-62-0			ATE Value:	_
Aucune information.				
			M-Factor: (acute)	-
			M-Factor: (chronic)	-

silicate de sodium 215-687-4	1.0 - <2.5	H314-335	SCL Value:	-
1344-09-8			ATE Value:	-
-		Skin Corr. 1B, STOT SE 3 RTI	M-Factor: (acute)	-
			M-Factor: (chronic)	-
quartz sio2	0.1 - <1.0	H372	SCL Value:	-
238-878-4 14808-60-7 Aucune information.		CTOT DE 1	ATE Value:	-
Addute information.		STOT RE 1	M-Factor: (acute)	-
			M-Factor: (chronic)	-

Informations Complémentaires: Le texte des mentions de danger CLP indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donné à la section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Notes générales: Aucune information.

consulter un médecin spécialiste.

En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Après le contact de la peau: Utilisez un savon doux, si disponible. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Après le contact visuel: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact. Si l'irritation oculaire persiste,

**Après ingestion:** Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

#### Autoprotection du secouriste :

Aucune mesure ne doit être prise comportant un risque personnel ou sans une formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne qui fournit de l'aide de faire du bouche-à-bouche. Lavez soigneusement les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever ou portez des gants.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse

Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées: Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné cidessus.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone (CO2), monoxyde de carbone (CO), fumée dense et noire.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Le produit n'est pas inflammable.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## 6.1.1 Pour les non-secouristes

Éviter toute formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade. Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

#### 6.1.2 Pour les secourites

Voir les sections 7, 8 et 10 pour plus d'informations.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

**Instructions supplémentaires:** Veuillez consulter les réglementations européennes en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 8 et 13 pour plus d'informations.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Protéger de l'humidité. Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Exposition à l'humidité.

Conditions de stockage: Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

(FR)

<u>Nom</u>	NoCAS	VME ppm	VLE ppm	VLE mg/m3	VME mg/m3
ciment, portland	65997-15-1				
mica	12001-26-2				
hydroxyde d`aluminium	21645-51-2				
Calcaire	1317-65-3				10

Cellulose Fibers 9004-34-6 10 hydroxyethyl cellulose 9004-62-0 silicate de sodium 1344-09-8

0.1

No.-CAS Note OEL

14808-60-7

65997-15-1 ciment, portland mica 12001-26-2 hydroxyde d'aluminium 21645-51-2 Calcaire 1317-65-3 Cellulose Fibers 9004-34-6 hydroxyethyl cellulose 9004-62-0 silicate de sodium 1344-09-8 14808-60-7 quartz sio2

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas avoir été classés en vertu du règlement CLP UE.

Nom Chimique:

quartz sio2

EC Non: No.-CAS:

## DNELS - dérivé aucun niveau d'effet

	Ouvriers				Consor	mmateurs		
Voie d'exposition	Effet aigu local	Effets aigus systémiques	Effets chroniques locaux	Effets chroniques systémiques	Effet aigu local	Effets aigus systémiques	Effets chroniques locaux	Effets chroniques systémiques
orale		Nor	requis					
Inhalation								
Dermique								

# PNEC - Concentration d'effet prédite sans effet

Cible de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	
Sédiments d'eau douce	
Eau marine	
Sédiments marins	
Chaîne alimentaire	
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	
sol (agricole)	
air	

## 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection personnelle

**Protection respiratoire:** N'utiliser que les équipements de protection respiratoire avec le symbole CE et comprenant un numéro de test à quatre chiffres. Masque à poussière efficace.

**Protection des yeux:** S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection des mains:** Gants de protection.Vêtements de protection à manches longues. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Body Protection: Aucune information.

Autres équipements de protection: Aucune information.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Aucune information.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Poudre grise

**Etat Physique** SOLIDE Odeur **INODORE** 

Seuil d'odeur Non determine

Point de fusion / point de congélation

(°C)

Non determine

Point d'ébullition ou point d'ébullition

initial et plage d'ébullition (° C)

Non determine - Non determine

Point éclair, (°C) Non mesuré Taux d'évaporation Non determine Inflammabilité (solide, gaz) Non determine

Limites supérieures /

inférieures d'inflammabilité ou

d'explosion

Pression de vapeur

Densité de vapeur relative

Densité et / ou de la densité Non determine

relative

Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau Insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/water Non determine Température d'auto-inflammation (°C) Non determine Température de décomposition (° C) Non determine

Viscosité cinématique

Caractéristiques des particules non applicable

9.2 Autres informationsFR

Contenu COV g/l:

Densité (g/cm3) 0,536

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 10.4 Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

#### 10.5 Matières incompatibles

Ne pas entreposer près des acides. Oxydants forts.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

LD50 oral: Aucune information disponible.

Inhalation LC50: Aucune information disponible.

**Derme LD50:** Aucune information.

Irritation: Irritant pour la peau.

Corrosivité: Cause de graves dommages oculaires.

Sensibilisation: Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Toxicité à doses répétées: Aucune information disponible.

Cancérogénicité: Aucune information disponible.

Mutagénicité: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

STOT-exposition unique: La brume vapeur / pulvérisation peut irriter le système respiratoire et les poumons.

STOT-exposition répétée: Aucune information disponible.

Danger d'aspiration: Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

NoCAS	Nom selon EEC	LD50 oral	Derme LD50	Vapor LC50	Gaz CL50	Dust / Mist LC50
12001-26-2	mica	>5000 mg/kg (oral-rat)	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
21645-51-2	hydroxyde d`aluminium	>2000 mg/Kg (LD50, rat)			0.000	0.000

#### Informations Complémentaires:

Le ciment contenu dans ce produit peut entraîner une sensibilisation cutanée en raison de la présence potentielle de traces de chrome hexavalent. Ce produit peut contenir de la silice cristalline, lequel est répertorié par le CIRC comme cancérogène avéré pour les humains (groupe 1). Ce classement est pertinent lors de l'exposition à la silice cristalline sous forme de poussière ou de poudre uniquement, y compris les produits durcis qui sont soumis au ponçage, meulage, découpe ou autres préparations de surfaces.

. Ce produit peut contenir de la silice cristalline, lequel est répertorié par le CIRC comme cancérogène avéré pour les humains (groupe 1). Ce classement est pertinent lors de l'exposition à la silice cristalline sous forme de poussière ou de poudre uniquement, y compris les produits durcis qui sont soumis au ponçage, meulage, découpe ou autres préparations de surfaces.

# 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien - Toxicité

Nom selon EEC No.-CAS

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1 Toxicité:

EC50 48HR (Daphnia): Aucune information.

IC50 72HR (algues): Aucune information.

LC50 96HR (poisson): Aucune information.

**12.2 Persistance et dégradabilité:**Aucune information.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** Aucune information.

**12.4 Mobilité dans le sol:** Aucune information.

12.5 Résultats des évaluations PBT et

vPvB:

The product does not meet the criteria for PBT/VPvB in accordance with Annex XIII

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien.

Propriétés perturbant le système endocrinien - Écotoxicité

Nom selon EEC No.-CAS

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

**12.7** Autres effets néfastes: Aucune information.

NoCAS	Nom selon EEC	EC50 48hr	IC50 72hr	LC50 96hr
05007.45.4	all and a substant	250 //		
65997-15-1	ciment, portland	350 mg/l		
21645-51-2	hydroxyde d`aluminium	>10000	Aucune information.	>10000 mg/l
9004-34-6	Cellulose Fibers	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
9004-62-0	hydroxyethyl cellulose	Aucune information.	Aucune information.	
1344-09-8	silicate de sodium	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: 10 13 11 déchets de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux codes 10 13 09\* et 10 13 10. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. 15 01 10\* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Code européen des déchets: 10 13 11 Code des déchets d'emballage: 15 01 10\*

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

		ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1	Numéro ONU ou numéro d' identification	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.2	Désignation officielle de transport de l' ONU	Not regulated for transport			
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.4	Groupe d' emballage	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.5	Dangers pour l' environnement	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'

utilisateur

non applicable

EMS-NO.:

**NOT REGULATED** 

14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI

non applicable

# **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

15.1 Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:

Règlements nationaux:

Numéro d'enregistrement des produits du

Danemark:

Code de Mal danois:

Non disponible

Code de mal danois - mélange:

Non disponible

Numéro d'enregistrement des produits suédois:

Numéro d'enregistrement des produits de la Non disponible

Nonzàge:

Germany WGK Class:

Directive 2004/42/CE: Non disponible

non applicable

Couvert par la directive 2012/18 / EC (Seveso III):

Restrictions au produit ou aux substances selon l'annexe XVII, Règlement (CE) 1907/2006:

Surveillance médicale spéciale Arrêté du 11/07/1977:

Aucune information.

Tableaux des maladies professionnelle concernés: Aucune information.

Annex XIV, Regulation (CE) 1907/2006 - Authorisation List:

No.-CAS Nom selon EEC

non applicable

SVHC - Substances de très haute préoccupation (Liste des candidats - Art. 59 Reach):

No.-CAS Nom selon EEC

non applicable

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte pour les déclarations de danger CLP indiquées dans la section 3 décrivant chaque ingrédient:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Raisons de révision

Propriétés de substance et / ou de produit modifiées en section (s):

01 - Identification

02 - Identification des dangers

03 - Composition / Informations sur les ingrédients

08 - Contrôles d'exposition / protection personnelle

09 - Propriétés physiques et chimiques

11 - Informations toxicologiques

13 - Informations d'élimination

14 - Informations sur le transport

15 - Informations réglementaires

Énoncé (s) de révision a changé

Aucune information.

#### Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

- La base de données réglementaire Ariel fournie par la 3E Corporation à Copenhague, Danemark.
- Centre commun de recherche à Ispra, Italie.
- Règlement (CE) 1272/2008 et ses modifications ultérieures.
- Règlement (CE) 1272/2006 et ses modifications ultérieures.
- Règlement de la Commission (UE) 2020/878
- Décision 2000/532/CE du Conseil de l'UE et son annexe intitulée "Liste des déchets".
- Fiche de données de sécurité du fournisseur de matières premières

Association Internationale pour le Transport Aérien

- La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul énoncées dans l'annexe I et l'annexe II du règlement CLP 1272/2008 sur la composition exacte de la formule

#### Acronym / Abbreviation Key:

IATA

Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges EC Commission Européenne ΕU Union Européenne US Etats Unis CAS Chemical Abstract Service EINECS Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes REACH Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) GHS Limite d'Exposition à long terme LTEL Limite d'Exposition à court terme STEL Limite d'exposition professionnelle OEL Parties par million ppm mg/m3 Milligrammes par mètre cube Valeur limite d'exposition ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists Occupational Safety & Heath Administration Limites d'exposition admissibles PEL VOC Composés organiques volatils g/1Grammes par litre mg/kg Milligrammes par kilogramme N/ANon applicable LD50 Dose létale pour 50% LC50 Concentration létale pour 50% Concentration Efficace Médiane à 50% EC50 Concentration Inhibitrice Médiane à 50% TC50 Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques TBP Substance très persistantes et très bioaccumulables vPvB EEC Communauté Economique Européenne ADR Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route RID Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer UN Nations Unies Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires, 1973 complétée par le protocole de 1978.

IBC Grand Reservoir Vrac

RTI Irritation des voies respiratoires

NE Effets narcotiques

STOT Toxicité spécifique pour certains organes cilbles

OMI Organisation maritime internationale

Note P: La classification comme cancérogène ou mutagène ne doit pas s'appliquer ; la substance contient moins de 0,1 % p/p de benzène.

Note 10: La classification comme cancérogène par inhalation s'applique seulement aux mélanges sous poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de ou incorporé dans des particules de diamètre aérodynamique ≤ 10 μm.

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.